

# Note de présentation brève et synthétique – budget 2024 du budget annexe Commerces de Lahonce

## Le contexte d'élaboration du budget 2024

La commune de Lahonce est propriétaire de deux locaux commerciaux en centre bourg dont les baux commerciaux ont été cédé pour l'exploitation d'un commerce alimentaire et d'une boulangerie. Construits par l'ancienne Communauté de Communes Nive Adour, la commune de Lahonce les a rachetés en 2015 en contractant un emprunt de 350 000€.

### Une situation locale saine

Malgré la conjoncture actuelle, la commune de Lahonce a une situation financière stable. Ses budgets principal et annexe Commerces le démontrent.

# La structure du budget 2024

#### La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité.

Sur le budget annexe Commerces, les charges à caractère général sont consacrées au mandatement des taxes foncières, au remboursement des intérêts de l'emprunt et aux charges d'entretien des deux bâtiments incombant à la commune.

Les recettes de fonctionnement proviennent des revenus des immeubles, plus précisément des loyers des preneurs et du remboursement d'un des deux preneurs pour l'acquisition du matériel et les équipements de la boulangerie.

Elle est votée, par chapitre, comme suit :

## **SECTION FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	5 250,00
66	Charges financières	4 715,38
023	Virement à la section d'investissement	68 735,72

TOTAUX	78 701,10

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	12 294,00
75	Autres produits de gestion courante	21 800,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	44 607,10
TOTAUX		78 701,10

# La section d'investissement

La section d'investissement dégage un excédent qui permettra d'envisager des travaux d'entretien des bâtiments sur l'exercice budgétaire 2024.

Elle est votée, par chapitre, comme suit :

## **SECTION INVESTISSEMENT**

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	17 064,78
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	46 670,94
001	Déficit d'investissement reporté	16 686,18
TOTAUX		85 421,90

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 686,18
021	Virement de la section de fonctionnement	68 735,72
	TOTAUX	85 421,90

# L'endettement

Le remboursement annuel de la dette sera opéré commune suit sur l'exercice budgétaire 2024 :

	Capital	Intérêts	TOTAL	Capital restant dû au 31/12/2024
Remboursement de la dette bancaire	17 064.78 €	4 715.38€	21 780.16 €	198 876.87 €

A Lahonce, le mercredi 27 mars 2024

Le Maire,

David HUGLA